

Histoire de la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'Homme

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) : la première affirmation mondiale de la dignité et de l'égalité inhérentes de tous les êtres humains !

Au cours de l'histoire, les conflits, qu'il s'agisse de guerres ou de soulèvements populaires, ont souvent été une réaction à des traitements inhumains et à l'injustice.

La Déclaration anglaise des droits de 1689, rédigée à la suite des guerres civiles survenues dans le pays, a été le résultat de l'aspiration du peuple à la démocratie. Un siècle plus tard exactement, la Révolution française donna lieu à la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen qui proclamait l'égalité universelle.

Mais le Cylindre de Cyrus, rédigé en 539 avant Jésus-Christ, par Cyrus le Grand de l'Empire achéménide de Perse (ancien Iran) après sa conquête de Babylone, est souvent considéré comme le premier document des droits de l'Homme. Quant au "Pacte des vertueux" ("Hilf-al-fudul") conclu entre tribus arabes vers 590 après Jésus-Christ, il est considéré comme l'une des premières alliances pour les droits de l'Homme.

Après la Deuxième Guerre mondiale et la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), la communauté internationale jura de ne plus jamais laisser se produire des atrocités comme celles commises pendant ce conflit ! Les dirigeants du Monde entier décidèrent de renforcer les droits de chaque personne, en tout lieu et en tout temps.

La Commission des droits de l'Homme de l'ONU comprenait 18 membres de divers horizons politiques, culturels et religieux. Eleanor Roosevelt, la veuve du Président américain Franklin Delano Roosevelt, présida le comité de rédaction de la DUDH. A ses côtés se trouvaient notamment le français René Cassin, qui écrivit le premier texte de la Déclaration, le libanais Charles Malik, Peng Chung Chang, le vice-président de la Chine, et le canadien John Humphrey.

